



Île-de-France
mobilités

Métro

17

NOUVELLE LIGNE

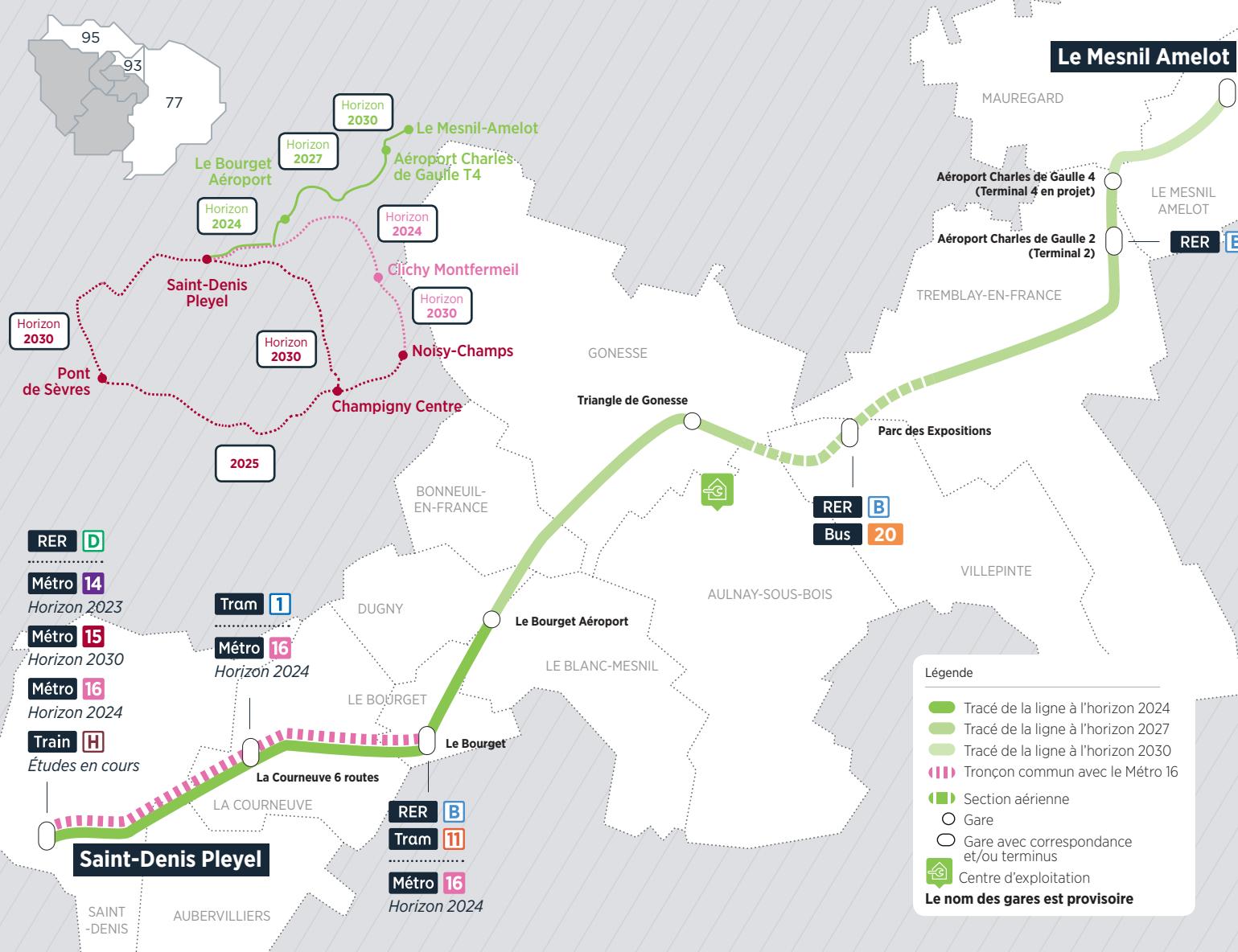
Saint-Denis Pleyel > Le Mesnil Amelot

Le Métro 17 reliera Saint-Denis Pleyel (93) au Mesnil Amelot (77) en passant par Le Bourget, avec un tronc commun avec le Métro 16 de Saint-Denis Pleyel au Bourget. Sa mise en service se fera en deux phases : la première de Saint-Denis Pleyel à Aéroport Charles de Gaulle T2, la seconde de Aéroport Charles de Gaulle T2 au Mesnil Amelot.

Cette nouvelle ligne entièrement automatique assurera la desserte des territoires du Bourget, de Gonesse et du Grand Roissy en les reliant directement à la Plaine Saint-Denis. Elle permettra également de renforcer la desserte du Parc des Expositions du Bourget.

En phase d'études

Mise en service
Horizons 2024-2027-2030



Chiffres-clés

140 000
voyageurs quotidiens
sur la ligne (horizon 2024)

27 km
de voies environ

25 min
entre Saint-Denis Pleyel
et Le Mesnil Amelot

5,5 km de tronc
commun avec le Métro 16

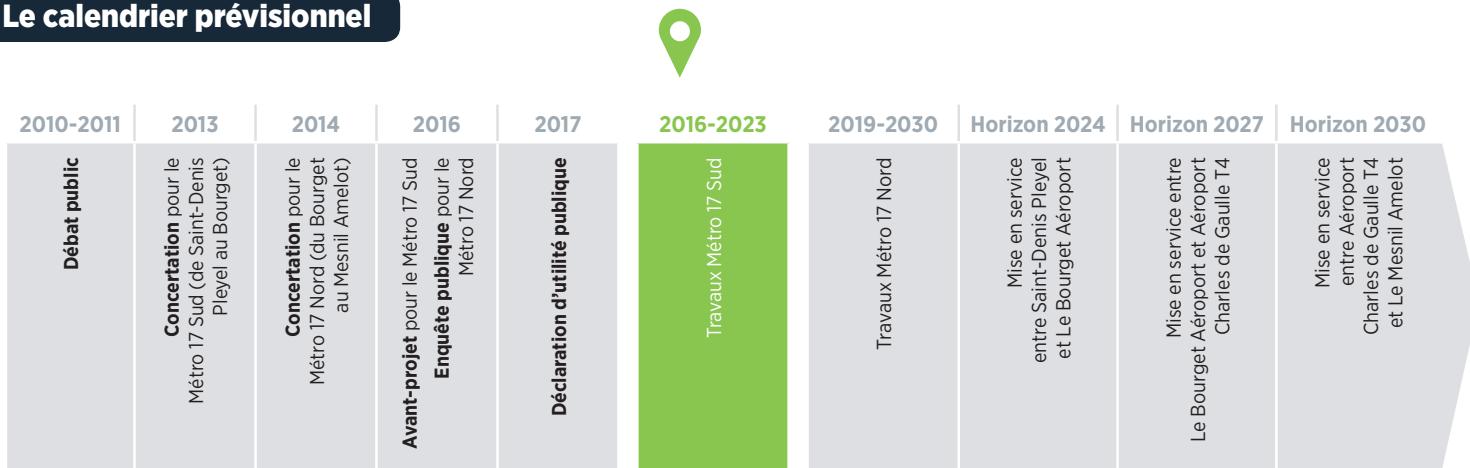
170 000
voyageurs quotidiens
sur la ligne (horizon 2030)

9 nouvelles gares

3 à 4 min entre
chaque métro en heures
de pointe le matin

3 départements traversés

Le calendrier prévisionnel



Le Métro 17 en bref



1 centre d'exploitation partagé avec le Métro 16

Alimentation électrique
avec récupération d'énergie
au freinage

Vitesse maximale
de 110 km/h

Vitesse commerciale moyenne
d'environ **65 km/h**



Nouveau matériel roulant

- ✚ 500 voyageurs par train
- ✚ 2,80 m de largeur environ
- ✚ 54 m de longueur pour 3 voitures

Le financement et les acteurs du projet

L'INFRASTRUCTURE

Pour le Métro 17 Nord
(du Bourget au Mesnil Amelot)

SGP 100 %

soit 2 546 millions d'euros

(valeur 2012)

LES MÉTROS

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

L'EXPLOITATION

ÎLE-DE-FRANCE MOBILITÉS 100 %

Le maître d'ouvrage du projet est la **Société du Grand Paris**.

Île-de-France Mobilités, autorité de la mobilité durable en Île-de-France :

- veille à la qualité du maillage du nouveau réseau (correspondances et gares),
- pilote la coordination des études d'interconnexions ferroviaires,
- étudie l'évolution du réseau de bus en lien avec les collectivités,
- veille à la bonne prise en compte des politiques d'Île-de-France Mobilités dans le projet pour garantir une bonne exploitation future,
- finance l'exploitation.